

Nos compétences agressées

Par Nancy Geraghty, présidente

Le samedi matin 8 mai, je passe au salon et je m'assoie dans un fauteuil en ayant à l'esprit le service « ISO bébé », qui est présentement offert à tous les services de garde en milieu familial régi et privé du Québec, et ce, par l'Association des services de garde autonome.

J'ouvre mon téléviseur et je vois M. Jean Robitaille, directeur général de l'Association québécoise des centres à la petite enfance et M. Jacques Robert, sous-ministre adjoint au ministère de la Famille et des Aînés en entrevue avec M. Denis-Martin Chabot, de RDI, au sujet des coûts et de la qualité des garderies en milieu familial régies et non supervisées.

évaluer la qualité d'un service en faisant quatre visites par année d'une durée d'environ 20 minutes ?

Lorsque j'ai entendu M. Robitaille de l'AQCPE dire : « ce n'est pas un système qui est imparable, mais disons que c'est quand même un système qui nous donne certaines garanties de qualité », j'en ai déduit qu'il voulait dire que le milieu familial était une salle d'attente avant le passage en installation. Un peu plus et je tombais en bas de mon fauteuil. Si j'étais une gestionnaire de cpe, je vous garantis que je ne renouvellerais pas mon adhésion à cette association, car me faire dire que je n'ai pas fait un bon choix en reconnaissant une éducatrice en milieu familial

serait pour moi une faute aussi grave que de dire à un parent qu'il n'est pas assez compétent pour savoir ce qui est bien pour son enfant.

On pourra bien écrire que 10 % des places en garderie en milieu familial supervisées ont été en état d'infraction et que de ce nombre 1 à 2 % ont vu leur permis suspendu ou révoqué. Ce sera toujours des chiffres biaisés, car le nombre de cpe est inférieur au nombre de services éducatif en milieu familial régi.

Malgré le fait que ces derniers semblent nous laisser savoir que nous sommes des femmes incompetentes, qu'est-ce que vous êtes prêtes à faire pour vous défendre ? Ce n'est pas parce que nous sommes maintenant représentées par les syndicats que nous devons rester assises. Il y a encore

beaucoup à faire pour la reconnaissance de la qualité de notre milieu. Nous y travaillons. Nous sommes aussi à votre écoute, c'est pourquoi je vous demande de nous contacter pour nous transmettre vos suggestions.

En terminant, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a procédé à un ajustement à la composition du Conseil des ministres en remplaçant M. Tony Tomassi par Mme Yolande James, députée de Nelligan. Il ne nous reste qu'à espérer qu'elle aura un tout autre regard sur les compétences des parents et des gens qui travaillent au cœur du paradis des familles. ■



Évidemment, leurs visions concernant le milieu familial, tout comme le manque d'information du journaliste que j'aimerais bien informer, ne m'ont pas surprise mais m'ont tout de même fait réagir. Ces derniers semblent vouloir entretenir un mépris vis-à-vis les compétences des parents et des éducatrices en milieu familial du Québec. Comment un ministère peut-il publiquement dire aux parents du Québec qu'ils peuvent bénéficier d'un service en milieu familial au privé qui, dans plus de la majorité des cas, est à moins de 7 \$, prétendre que le Québec est le paradis des familles, et finir par leur dire sans aucune gêne que les services de garde qu'ils ont choisi sont inadéquats ? Comment peut-on oser affirmer que l'agente à la conformité engagée par un bureau coordonnateur est mieux qualifiée que les parents pour



Bonjour à vous tous,

Ça y est, c'est la reprise. Les rideaux sont tirés. De nos fenêtres, on peut voir que l'été a laissé sa place à la magnifique saison d'automne. Je vous souhaite qu'elle soit la meilleure possible.

Le coloris d'automne est pour l'AÉMFQ le signal qui confirme que la rentrée a aussi sonné. Un nouveau vent de fraîcheur nous amène vers une année qui s'annonce plus que très prometteuse. Cette période est en effet l'occasion qui nous permet de redéfinir les feuilles de route qui nous permettront avec fierté de vous servir à nouveau.

À notre grand bonheur, notre parole est aussi reconnue et nécessaire. Vous pourrez encore une fois le constater, et ce, à partir de votre domicile, en prenant connaissance des informations qui concernent tous les éducateurs en milieu familial de la province, c'est-à-dire qui vous concernent personnellement à partir de ce journal et du site Internet. N'en faites pas du compost. Considérez-la comme étant une revue d'informations importantes pour vous et pour tous les parents du Québec.

N'oubliez pas que votre service éducatif est aussi un commerce qui ne nécessite pas uniquement une représentation politique. Je tiens à préciser que nous en avons fait la preuve depuis les 13 dernières années.

J'espère que le mois d'octobre aura permis de nous rencontrer. Votre assemblée générale annuelle est toujours un moment d'échanges de qualité. Lors de ce rassemblement, nous vous recevrons avec tout l'égard qui vous est dû.

En attendant, tout comme nos partenaires, faites part de votre fierté vis-à-vis votre profession et envers votre Association, et sachez assumer les conséquences de vos décisions. Gardez bien en tête qu'un nouveau départ peut prendre différentes formes. L'Association des services de garde autonomes du Québec saura, tout comme l'AÉMFQ, vous offrir les services qui sauront répondre à vos besoins ! Au plaisir de discuter avec vous,

NANCY GERAGHTY, *Présidente*



Bonjour à vous tous,

Lorsque j'ai fait ma technique en éducation de l'enfance, j'ai été évaluée à partir de mes compétences fondamentales et professionnelles. C'est-à-dire que pour obtenir mon diplôme, je devais savoir communiquer, faire preuve de respect, être patiente et souriante pour en arriver à des compétences professionnelles qui sont d'avoir les capacités d'analyser les besoins particuliers des enfants, d'exploiter ma créativité dans un contexte d'intervention, d'intervenir en regard de la santé et de la sécurité des enfants et créer des liens significatifs sur le plan affectif, autant avec les parents qu'avec les enfants.

Évidemment, la réalité du travailleur autonome, qui nécessite certaines connaissances telles que de savoir s'administrer, de communiquer avec des employés, d'être bien informé au niveau des lois et des règlements qui concernent un service éducatif ainsi que de la formation pouvant m'aider si besoin se faisait sentir à bien gérer les irritants pouvant affecter la qualité de ma vie familiale et professionnelle, avait passé inaperçue. Et pourtant, pour l'AÉMFQ et l'ASGA, ce fut l'une des priorités.

Être membre comprend plusieurs avantages, dont celui de bénéficier d'une formation gratuite donnée par des

formateurs et agrémentée, donc reconnue par tous les bureaux coordonnateurs de la province. Cette année, cette formation nous a été offerte lors de l'AGA du 9 octobre dernier, sous le thème : les facteurs environnementaux influençant la qualité. Que doit-on prendre en compte pour établir, développer ou consolider la qualité de notre service ?

À partir d'une réflexion collective, nous avons identifié quelques facteurs de stress, pris conscience que pour cohabiter avec la réalité actuelle, il faut être solide, et que la meilleure façon de faire face à des frustrations ou à de l'incertitude par rapport à des attentes est d'abord de savoir les identifier, de s'informer et de chercher la solution qui nous convient, pour ensuite s'activer.

Suite à cette formation gratuite, des membres ont manifesté le souhait que l'AÉMFQ et l'ASGA offrent des conférences d'information, et une éducatrice possédant un parcours impressionnant a accepté de poser sa candidature pour un poste d'administratrice au sein du conseil d'administration. Une AGA qui ne s'oubliera pas.

NANCY GERAGHTY, *Présidente*

Des associations professionnelles d'avenir !

Par Nancy Geraghty



www.aemfq.com

Depuis 1997, les valeurs de l'AÉMFQ (*Association des éducatrices et éducateurs en milieu familial du Québec*) définissent et guident le comportement du conseil d'administration dans l'accomplissement de sa mission veillant ainsi au maintien de son intégrité. En 2008, l'ASGA (*Association des services de garde autonomes du Québec*) a pris ses racines de l'expérience même de cette première association : deux associations d'avenir qui respectent le choix de tous et qui a pris le mandat d'accompagner les acteurs du réseau de la garde en milieu familial à partir de leurs propres choix, dans un cadre d'éthique et de qualité.

Au fil des ans, notre expertise a été reconnue, ce qui nous a permis d'établir un réseau de contacts privilégié, nous laissant ainsi la possibilité de vous proposer différents types de services.

En cette nouvelle année, nous servirons de point de références en fournissant du soutien professionnel diversifié aux éducatrices, tout comme à leur clientèle : « les parents du Québec ». Notre mandat visera donc à poursuivre notre mission en identifiant les principaux besoins au niveau des outils professionnels tout comme des informations qui seront requises pour une meilleure compréhension de l'évolution du milieu des services de garde éducatif. Nous porterons une attention particulière aux principaux enjeux qui devront fort probablement faire l'objet d'une analyse.

Vous pourrez obtenir une quantité impressionnante d'informations diversifiées à partir du site de l'AÉMFQ-ASGA : www.aemfq.com. Un site toujours en évolution qui s'ajustera aux nouveaux besoins. N'hésitez pas à nous contacter si vous recherchez quelque chose de précis !

Notre objectif est que vous puissiez tous, individuellement et collectivement, mieux comprendre la situation afin de pouvoir faire des choix personnels judicieux. Nous sommes d'avis que la qualité des services commence par de l'information de qualité ! Et la qualité est gage d'avenir !



Il ne faut pas craindre d'avancer lentement, mais craindre de s'arrêter

Par Nancy Geraghty

L'éducatrice en milieu familial a sa personnalité, tout comme l'enfant et le parent utilisateur de son service éducatif. À l'équivalence de ce dernier, l'éducatrice doit se connaître suffisamment pour se respecter. Les questions à se poser sont : Quelle est ma personnalité ? Où sont mes forces et mes faiblesses ? Quelles sont mes limites et mes valeurs ?

Cette conscience en soi est nécessaire pour avoir du plaisir et de la satisfaction à travailler dans ce domaine, et ce, particulièrement à travers les besoins de sa propre famille et des exigences du Ministère. Évidemment, il y a différents niveaux de conscience et différents niveaux d'action. Il faut tout simplement s'accepter et se respecter pour ensuite en faire autant à l'égard des autres.

Cette conscience en soi est nécessaire pour avoir du plaisir et de la satisfaction à travailler dans ce domaine...

Actuellement, l'éducatrice en milieu familial œuvre à la transformation du réseau de la garde en milieu familial, chacune avec les moyens qui lui sont donnés ou dans la dimension où elle a été projetée volontairement.

Les leaders des services de garde du Québec, destinés à créer des changements majeurs, animeront à court terme la vie personnelle et professionnelle des éducatrices. Selon notre expérience, il est possible que les rituels des dernières années refassent surface. Dans ce contexte, certaines éducatrices vivront des moments de doute, d'insécurité et de découragement. Si tel est votre cas, il vous faudra revenir à la force de votre relation basée sur

le respect de vous-même, de votre famille et de votre clientèle. Ce genre d'autoévaluation vous confirmera si vous êtes toujours à votre place au niveau de la garde régie ou privée.

L'Association des éducatrices en milieu familial du Québec ainsi que l'Association des services de garde autonome du Québec « philosophes de l'antiquité et de la nouveauté » comprennent que le travail de l'éducatrice est intense et exigeant. En composant le 1 877 530-2363, nous serons en mesure de développer, ranimer et vous conseiller selon vos propres besoins. Notre engagement est toujours le même, c'est-à-dire faire reconnaître vos compétences éducatives et vous

offrir des services de qualité. ■

Bricolane et Filles Inc.

info@bricolane.com

Vous êtes à la recherche d'activités pour votre service de garde ?

450 466-1726
1 866 466-1726

www.bricolane.com

Une bonne NOUVELLE

Par Nathalie D'Amours, pdg AÉMFQ et dg ASGA et RIOPFQ

Les associations suivantes « Association des éducatrices en milieu familial du Québec » et « Association des services de garde autonomes du Québec » se réjouissent aujourd'hui de la signature des ententes collectives signées et souhaitées par une forte majorité d'éducatrices du milieu familial.

Ces associations ont comme mission la reconnaissance professionnelle. Depuis 1997, l'AÉMFQ y travaille avec acharnement, toujours à l'écoute de ses membres et consciente des besoins des parents du Québec. L'ensemble des démarches et représentations passées ont abouti à un résultat défini, tels que des jours fériés et jours de vacances payées. Cela était souhaité et jugé minimal par les éducatrices depuis le début des années 2000. Aujourd'hui, c'est chose faite. Souvent trop longue, la patience est par contre récompensée avec ce pas vers la reconnaissance professionnelle!

Et aujourd'hui, ces associations continuent de contribuer à la reconnaissance professionnelle en mettant en place un programme de « Reconnaissance qualité » pour les services de garde en milieu familial. Ce programme accompagne les éducatrices dans les différents aspects de leur service et dans leur engagement à offrir un service de qualité, basé sur l'éthique professionnelle et la satisfaction de leur clientèle. Un programme qui redonne un rôle important à tous les acteurs, soit l'éducatrice, l'enfant et son parent. ■

Nous félicitons d'ailleurs quatre éducatrices nouvellement accréditées. Nous souhaitons souligner tout particulièrement leur adhésion volontaire à un programme très exigeant. Notez de plus que prochainement, un nouveau site Internet fera la publicité de ces nominations.



COLETTE BEAUDOIN

Saint-Raymond,
région Québec



JOHANNE GAUDREAU

Québec, région Québec



JULIE GAGNÉ

Granby, région Montérégie



NANCY GERAGHTY

Saint-Raymond,
région Québec



Conciliation travail-famille

Par Nancy Geraghty, Présidente AÉMFQ

Au cours des dix dernières années, de nombreuses recherches ont démontré que le programme de conciliation travail-famille favorise la rentabilité des entreprises ainsi que la qualité de vie des employés.

Aujourd'hui, la ministre de la Famille, Yolande James, continue le travail de son gouvernement en la matière par le lancement de la norme Conciliation travail-famille et entreprend une tournée dans différentes régions du Québec pour rencontrer des travailleurs dans le but d'échanger sur le sujet. Le thème de cette tournée est « trouver le juste équilibre : un défi quotidien » ! Car effectivement, il s'agit d'un grand défi collectif.

Nous sommes donc en droit de nous poser la question : « Qu'en sera-t-il pour les familles des 17 500 éducatrices en milieu familial du Québec qui gèrent leur micro-entreprise de service ? »

Nous savons fier le gouvernement actuel d'avoir procuré aux éducatrices en milieu familial une première convention collective qui leur concède un début de filet social. Maintenant, pourrions-nous oser penser qu'il assumerait le leadership de mettre en place les bases qui

permettraient une conciliation travail-famille pour ses travailleurs autonomes ?

Par exemple :

Pourrions-nous espérer que le ratio de l'éducatrice qui inclut ses propres enfants, s'il est présent, passe de neuf ans à cinq ans, début de la maternelle ?

Pourrions-nous espérer une plus grande souplesse sur les conditions au remplacement lors de la maladie de ses proches ou d'elle-même ?

Pourrions-nous espérer que la place à contribution réduite offerte aux parents trouve un équilibre avec les besoins de la famille du service de garde ?
Etc.

Comme la norme Conciliation travail-famille poursuit l'objectif de rendre plus favorable le marché de l'emploi aux nouveaux travailleurs, nous espérons sincèrement que notre gouvernement s'engage également à discuter de ce qui rendrait notre profession plus séduisante. Voilà ce que l'annonce de cette nouvelle norme crée comme espoir ! ■



Parent un jour, parent toujours c'est deux familles qui se côtoient le temps d'un week-end. C'est l'occasion pour les adultes d'échanger sur leur rôle de parent, de dévoiler leurs trucs et astuces, de s'entraider dans les difficultés rencontrées avec l'éducation des enfants et de partager un repas avec une personne-ressource en lien avec la thématique choisie pour l'émission.

C'est le temps de soumettre votre candidature ! Pour vous inscrire et connaître tous les détails relatifs à l'inscription, visitez notre page facebook : www.facebook.com/parentunjourparenttoujours

Un service de garde en milieu familial...

Quelle est la place de la famille hôte ? Quelle est la place du père ?

Par Nathalie D'Amours, pdg AÉMFQ et dg ASGA et RIOPFQ

Le milieu de la garde en milieu familial s'est tellement institutionnalisé que la notion de famille semble être devenue accessoire. N'est-il pas vrai que la famille a cédé la place au service de garde avec ses multiples responsabilités professionnelles ? Sommes-nous en droit de nous questionner sur le rôle laissé au noyau familial ? Sommes-nous en droit de nous questionner sur le rôle laissé à l'homme de la maison ? Est-ce que quelqu'un pose encore ces questions ?

Je suis en mesure d'affirmer qu'au fil du temps, les droits de la famille et de ses membres ont tous été plus ou moins sacrifiés, les uns après les autres, parce que ces familles sont devenues une ressource de l'état pour desservir d'autres familles.

Et pourtant, un service de garde en milieu familial prend racine dans la dynamique d'une famille, et cela, peu importe sa constitution ou son origine. Par contre, elles ont toutes en commun des êtres engagés à leur famille, des êtres qui se dévouent pour elle. Partout il est possible de rencontrer de ces personnes exceptionnelles.

Certains hommes s'investissent totalement dans la vie du service de garde. Ils contribuent selon leurs aptitudes et leurs choix. Certains le font à titre de gestionnaires, d'hommes de maintenance, de cuisiniers, d'assistants ou encore simplement à titre de soutien moral à leur conjointe. De jeunes papas tout fringuants, ils ont peut-être passé aux pantoufles et journaux, qui sait ? Mais toujours leur présence se révélera importante et réconfortante.

Personnellement, je peux témoigner que ma vie familiale s'est développée et s'est épanouie au fil des années qui ont constitué mon service de garde éducatif. Mon plus grand cadeau est de voir aujourd'hui que mes propres enfants, ayant grandi dans un service de garde, sont devenus de beaux et grands adultes. Voilà ce que leur père et moi partageons de plus précieux. Des expériences, des rires et des joies partagées avec notre famille élargie, notre service de garde ! ■

Certains hommes s'investissent totalement dans la vie du service de garde. Ils contribuent selon leurs aptitudes et leurs choix.



L'éducatrice active, un modèle pour les enfants

Par Nancy Geraghty, présidente AEMFQ

Tous, parents et éducatrices responsables, nous assurons le bien-être, la santé et la sécurité des enfants. Par ailleurs, nous ne privilégions pas tous les mêmes moyens pour atteindre cet objectif. Heureusement, l'abondante littérature sur les saines habitudes de vie nous dit combien les premières années de vie peuvent être déterminantes. En s'y référant, nous pouvons sauvegarder l'intérêt du tout-petit à bouger en s'amusant avec lui.



L'éducatrice en milieu familial doit de se rappeler qu'elle a une obligation morale face à l'enfant qu'elle accueille quotidiennement. Elle doit se sentir concernée par son mieux-être. Intégrer de courtes périodes d'activités physiques à son programme éducatif est essentiel. Multiplier les positions du bébé (sur le dos, sur le ventre ou sur les côtés) pour augmenter dans la mesure du possible sa mobilité et enrichir son champ visuel est une simple mais combien importante intervention qui permet au bébé de passer à un autre stade de son développement.

En lui accordant du temps, l'enfant développe, à travers ses maladresses et ses erreurs, des liens affectifs, des compétences motrices et une confiance en lui. Ses acquis lui permettent de se sentir accepté et lui laisse enfin la possibilité de faire comme ses amis, c'est-à-dire de prendre goût à la dépense d'énergie et au plaisir de courir, sauter et danser.

Il est important de se souvenir qu'un jeune enfant transpire peu. Il a tendance à surchauffer plus facilement qu'un adulte.

Les activités physiques de courtes durées sont essentielles pour qu'il puisse s'hydrater. Des efforts constants sont néfastes pour sa santé. L'éducation de l'enfant repose donc sur la qualité du support que vous lui accordez. Votre participation à son mieux-être laissera des traces sur l'adulte actif à devenir. L'éducatrice en milieu familial a la possibilité d'intégrer son programme d'activités physiques personnel à travers celui des enfants qui fréquentent son service de garde. Par ses efforts, elle continue à servir de modèle, et par le fait même, elle devient plus active. En plus de servir d'exemple, elle diminue les risques de maladies et de blessures au profit de sa famille et de sa clientèle. Chaque métier a ses avantages ! ■

À court d'idées pour améliorer la santé et le mieux-être de votre famille ? Servez-vous du questionnaire de jumelage pour trouver des activités physiques qui contribueront à accroître la santé physique, mentale, voire émotionnelle de votre famille à partir du site plusquedesmedicaments.ca de PFIZER www.plusquedesmedicaments.ca.

La garde en milieu familial : une option de qualité avantageuse

Un service éducatif en milieu familial est un peu comme une grande famille élargie qui offre la possibilité aux enfants de s'épanouir à travers une ambiance familiale en compagnie de leurs frères, leurs sœurs, leurs cousins(es), leurs amis(es), et peut-être même avec le chat de l'éducatrice. C'est un milieu où matin et soir les parents, et parfois même les grands-parents, communiquent et créent des liens significatifs avec l'éducatrice.

Par Nancy Geraghty, présidente AEMFQ

Son groupe est formé de 6 enfants ou de 2 adultes pour 9 enfants au sein de la garde régie. Les poupons de 0-18 mois peuvent vivre des moments privilégiés avec l'éducatrice dans un environnement semblable à celui de sa maison. Ce temps de qualité permet de développer un lien de confiance entre l'enfant et son éducatrice, ce qui facilite l'apprentissage des tout-petits, comme par exemple, la diversification alimentaire.

Pour plusieurs, ce type de service offre également une cour extérieure personnalisée qui permet aux enfants de s'éclater. Des jeux variés tels que des balançoires et des arrosoirs les laissent libres d'échanger et de courir dans un espace vert sécuritaire. Pendant l'hiver, s'amuser à pousser une pelle en faisant semblant de conduire une zamboni dans le but d'aider le conjoint de l'éducatrice, qui, le soir venu, arrosera la glace de leur patinoire, aide l'éducatrice à stimuler physiquement les enfants.

Grâce à ses années d'expérience et le temps passé avec le même enfant, l'éducatrice sait quel type d'intelligence domine ses petits génies de 4-5 ans. Est-ce un logico-mathématique, un musical, un kinesthésique ou un ... ? Mine de rien, à travers son programme éducatif, elle intervient et enrichit ses connaissances à partir des différents thèmes qu'elle a choisis.

À travers ses semaines de travail chargées et ses revenus modestes, l'éducatrice en milieu familial s'assure d'avoir suffisamment de jouets et de jeux éducatifs pour les enfants. Les services de garde en milieu familial sont beaucoup plus que des services de gardiennage. Leur attribuer le statut de « gardiennes » ou de « responsables de service » n'illustre pas leur rôle adéquatement. Ces hommes et ces femmes méritent une reconnaissance digne de leur investissement dans un travail qu'ils prennent vraiment beaucoup à cœur. ■

Le stress

réalité ou mythe ?

Par Nathalie D'Amours, pdg de l'AÉMFQ

Le stress peut être analysé et défini selon l'angle avec lequel on l'aborde. Plusieurs experts définissent le stress, sa nature et son environnement. Moi, je choisis de parler avec l'angle de la conciliation travail-famille. Il a toujours été complexe pour une femme, et un homme, même, de concilier leurs multiples rôles. Les rôles sont souvent définis par une société qui impose sa vision. La société définit les attentes pour les différents rôles que nous avons à jouer au fil du temps. Les comportements à éviter sont souvent très clairs. Mais les bons le sont-ils ?

Comment peut-elle rencontrer toutes ces attentes ? Est-ce une qualité naturelle de se dire « une chose à la fois », « Fais confiance à la vie » ? Doit-on apprendre à « être » dans ce tourbillon de vie ? Est-ce qu'il est légitime de s'attendre à de l'aide ? Doit-on recevoir des recettes de fonctionnement ? Est-ce une responsabilité individuelle ou collective de réussir à concilier toutes ces exigences de société ?

Des sociologues étudient les différentes questions, comparent les mesures prises par les gouvernements d'un pays à l'autre. Ils exposent les faits à la lumière de leurs propres études. La difficulté réside toujours dans la dose d'impartialité ou du respect des visions influençant telle ou telle décision.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de questions mettent en lumière que nous avons tous du stress lié à notre environnement social. Et je crois bien humblement que chacun peut encore choisir la réponse qu'il fournira à cette société. Savoir que nous pouvons « choisir » donnera du « pouvoir » à chacun. Le pouvoir est la clé, à mon avis, qui contrôle le stress du quotidien. Le plus difficile sera d'apprendre à faire preuve de « pouvoir ». Car le pouvoir apporte également son lot de responsabilités ! Ce qui ouvre un tout autre débat ! Le plus important : « ne pas oublier de sentir le parfum des roses sur cette route sinueuse et de goûter à chaque petit plaisir du jour » ! Ne serait-ce pas une recette ? ■

Aujourd'hui, notre société demande beaucoup à la femme, tel que :

- d'être scolarisée;
- de contribuer à la société en travaillant;
- d'avoir une belle carrière;
- d'être une conjointe épanouie au niveau personnel pour le bien de sa propre santé;
- de s'imposer pour l'équilibre des tâches ménagères;
- d'avoir une vie active;
- d'être une mère aimante pour accompagner ses enfants (au pluriel s.v.p.);
- de savoir éduquer correctement les enfants;
- de savoir trouver et choisir un bon service de garde;
- d'être disponible pour ses propres parents dans une vision d'aidante naturelle;
- etc.

Nous pourrions ajouter bien d'autres éléments bien personnels à cette liste.

Bientôt l'école...

Par Nancy Geraghty, présidente AEMFQ

Mon amour pour les enfants, mes interventions, mon programme éducatif, ma réputation... Ont-ils été suffisants pour permettre à chaque enfant une transition positive entre mon service éducatif et la maternelle ?

Leur avoir permis de créer de magnifiques bricolages, d'imaginer de nouvelles histoires et développer des liens significatifs pendant 4 ans peut-il avoir été une aventure humaine déterminante dont l'un des buts a été de faciliter la prochaine étape de chacun de ces enfants ?

Après avoir entendu les rires et les pleurs de ces mêmes enfants et après m'être auto-évaluée et ajustée aux besoins, j'en suis venue à la conclusion que j'avais fait bien plus que de leur dire que je les aimais parce qu'ils étaient uniques.

Mon désir d'éduquer m'a permis, à travers des expériences structurantes, d'appliquer mon programme en respectant le rythme de chacun des 6 enfants de mon service éducatif. Je ne le dirai jamais assez, une éducatrice en milieu familial qui est heureuse à son travail rendra meilleur le développement des enfants qu'elle reçoit chaque jour.

Ces aventures aussi passionnantes qu'exigeantes ne demandent pas d'être parfaites. Elles imposent, à travers sa propre famille, d'accepter de nouveaux départs et de nombreux défis.

Avec les années, l'un des objectifs que je m'étais fixé, avec l'accord des parents de mon service, était de convaincre un membre du personnel de l'école de mon quartier de venir à la maison 1 ou 2 fois par année pour me guider et faire un suivi auprès des parents en rapport aux besoins particuliers des enfants.

Je ne le dirai jamais assez, une éducatrice en milieu familial qui est heureuse à son travail rendra meilleur le développement des enfants qu'elle reçoit chaque jour.

Personnellement, j'avais l'impression que mon service éducatif en milieu familial était reconnu à sa juste valeur auprès du ministère de l'Éducation ainsi qu'auprès de ma municipalité.

Malheureusement, cette année, le programme passe-partout de ce Ministère a court-circuité un partenariat de plus de 10 ans, privant ainsi les enfants qui fréquentent mon milieu de recevoir ce service, faute de temps.

J'espère qu'un jour la Ministre reconnaîtra qu'un partenariat entre les écoles et les services de garde en milieu familiaux publiques ou privés est important pour les enfants. Car cette expérience préscolaire est une étape à la persévérance scolaire de demain! ■



Lorsque solidarité devient travail

Par Nancy Gerarthy, présidente de L'AÉMFQ et administratrice de l'ASGA

Lors du décès de mon père, les sentiments d'injustice et d'inquiétude pour ma mère se sont imprégnés en moi. Qu'arrivera-t-il à ma jeune mère de 45 ans qui a fait le choix 26 ans auparavant de quitter son travail pour rester à la maison avec ses enfants ? Je n'étais pas bien avec l'idée qu'elle retourne sur le marché du travail alors qu'elle traversait une lourde peine.

Après avoir pris conscience de l'ampleur de notre solidarité familiale, mon conjoint et moi lui avons offert la possibilité de vivre avec nous. Je lui ai ensuite offert un emploi dans mon service de garde en milieu familial, sans oublier de lui faire savoir que ce choix n'était pas pour nous un sacrifice ou une dette de vie, mais plutôt une offre naturelle qui nous permettrait de passer plus facilement à une autre étape de nos vies.

Les années ont passé et un nouvel esprit de famille s'est installé. Ma mère n'était plus seulement ma mère, elle était aussi mon employée, le tout à l'intérieur de notre maison.

Au sein de notre famille, elle a su prendre sa place, mais les confidences entre mère et fille ont diminué, car nous faisons une vie à 3. Pour mon conjoint, ma mère était aussi la sienne, ce qui me confirmait qu'elle était la bienvenue.

Au travail, elle me surprenait par son efficacité. Plus d'une fois je l'ai entendu me raconter les aventures de ma petite enfance et me comparer aux enfants de mon service de garde. Elle s'impliquait en n'hésitant pas à me faire des propositions pour améliorer la qualité de mon service. Elle se joignait à moi pour des projets qui pouvaient aller jusqu'au rafraîchissement du service de garde. Les parents des enfants l'appréciaient car elle s'investissait beaucoup pour « ses bébés ».

Vingt ans plus tard, nous en sommes rendus à quelques mois de sa retraite. Elle a prévu prendre des cours de yoga et me remplacer un jour par semaine pour que je puisse m'offrir du bon temps. Travailler ensemble a, sans aucun doute, renforcé notre solidarité familiale. ■



Les années ont passé et un nouvel esprit de famille s'est installé. Ma mère n'était plus seulement ma mère, elle était aussi mon employée, le tout à l'intérieur de notre maison.



De l'implication sociale découle tout naturellement l'implication professionnelle.

Par Nathalie D'Amours, pdg

Comment, à titre de professionnelles, pourrions-nous espérer faire respecter les caractéristiques de notre profession ?



C'est par la vie associative que cela peut se traduire. En 1997, une association a vu le jour afin de regrouper les responsables de garde afin de faire respecter leur droit de « travailleurs autonomes ». Elles voulaient avoir un droit de parole sur les changements de leur milieu. En 1997, les places à contribution réduite étaient créées et imposaient aux responsables de garde ses règles, son financement et ses obligations éducatives. Un moule s'installait.

L'Association a milité pour défendre ses droits, pour faire reconnaître sa profession d'abord par un vocable plus approprié : celui « d'éducatrice en milieu familial ». Cette association a obtenu de manière toute conviviale des changements aux lois et règlements. Nous avons réussi à faire intégrer la notion de « travailleur autonome » dans ce que le Ministère imposait. De nombreux guides ont été rédigés à cette fin. Nous avons même réussi à faire en sorte que le monde médiatique utilise le terme « éducatrice en milieu familial » pour nous décrire. Et comme les mœurs doivent changer avant les lois, nous étions sur la bonne piste.

Mais le monde syndical avait besoin de se développer en intégrant les travailleurs autonomes, une main-d'œuvre qui concurrençait leurs salariés. En 2008, l'ensemble de leurs démarches ont amené un juge à statuer que les éducatrices en milieu familial n'étaient pas « travailleuses autonomes ». Les syndicats vous ont promis mer et monde au début 2009. Ils vous ont promis un statut de

salarié, avec l'application des normes du travail, le filet social lié au salarié et même l'application des normes du travail.

En juin 2009, une loi était adoptée donnant aux éducatrices un statut hybride qui, somme toute, vous offre depuis le privilège de payer une onéreuse syndicalisation, vous donne le statut de travailleur autonome et vous enlève toute légitimité à revendiquer l'application des normes du travail ainsi que l'équité salariale. Et pour couronner le tout, la Loi protège le syndicat en vous empêchant de vous « dé-syndiquer » à vie. Seuls choix : changer de syndicat ou aller dans une association professionnelle. L'insulte suprême au travailleur autonome, direz-vous! Mais non, il y a pire, c'est de se faire représenter par une organisation qui voit tout à partir de la lorgnette du salarié et qui doit en même temps prendre en compte les intérêts de divers groupes de salariés.

En tant qu'association professionnelle, en 2009, nous avons donné le libre champ aux syndicats, espérant que ce qu'ils promettaient soit vrai pour nos membres. C'était de notre responsabilité de ne pas vous laisser passer à côté de cette opportunité. De plus, nous avons le mandat de la reconnaissance professionnelle et du statut de travailleur autonome et non du salarié. Quelle n'a pas été notre stupeur de voir les éducatrices prises au piège dans ce processus.

En 2013, vous avez maintenant l'opportunité de lancer un message clair aux centrales syndicales, soit celui de leur dire « on se souvient de vos promesses manquées » et confier à une association professionnelle le soin de travailler sur votre reconnaissance professionnelle et votre statut de travailleur autonome. Ses classes ont été faites, les expertises du milieu lui sont connues. Choisissez une organisation entièrement dédiée à l'éducatrice en milieu familial.

Récupérez vos droits! Récupérez votre reconnaissance professionnelle!

Mais rien ne se fait par magie! Direz-vous : « assez » ? Direz-vous : « on se souvient » ? Vous impliquerez-vous ? ■

En 2013, vous avez maintenant l'opportunité de lancer un message clair aux centrales syndicales, soit celui de leur dire « on se souvient de vos promesses manquées » et confier à une association professionnelle le soin de travailler sur votre reconnaissance professionnelle et votre statut de travailleur autonome.